

INTRODUIRE LA NOTICE D'IMPACT GENRE DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISE POURRAIT PERMETTRE D'ACCÉLÉRER LA MARCHÉ VERS L'ATTEINTE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES FIXÉE POUR L'HORIZON 2030 (ODD 5)

GRAAD Think Tank;

Lankoand#233; G. Damien, Siri Alain, Wanga Zalissa;

© 2021, GRAAD THINK TANK



This work is licensed under the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction, provided the original work is properly credited.

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>), qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction, pourvu que le mérite de la création originale soit adéquatement reconnu.

IDRC Grant/ Subvention du CRDI: 108761-001-Regional integration, improving women's economic situation, and transformation of gender relations in West Africa



Introduire la Notice d'Impact Genre dans la création d'entreprise pourrait permettre d'accélérer la marche vers l'atteinte de l'égalité des sexes fixée pour l'horizon 2030 (ODD 5)

MESSAGES CLES

- Les entreprises de l'UEMOA sont caractérisées par d'importantes inégalités de genre à corriger au plus vite
- La notice d'impact genre – NOTEGenre - pourrait permettre de corriger rapidement ces inégalités et d'avancer plus vite vers l'atteinte de l'ODD 5

■ Trois collègues qui discutent en entreprise |
©GRAAD Burkina

Les Notes politiques Genre sont publiées par le GRAAD Burkina avec l'appui technique et financier de ses principaux partenaires comme le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI-Canada). Ces notes ont pour but de fournir des analyses de haute qualité et de recommandations pratiques destinées aux décideurs pour des politiques plus inclusives. Accédez librement et gratuitement à toutes ces notes politiques sur le siteweb ou les blogs thématiques du GRAAD Burkina www.graadburkina.org

Les Notes politiques du GRAAD Burkina sont basées sur des thématiques spécifiques et ont pour but de stimuler la discussion et la prise de conscience sur la situation de la femme africaine et de corriger les inégalités qui persistent en raison des traditions.

Le CRDI en tant que partenaire neutre n'approuve pas nécessairement les opinions ici exprimées.



■ Trois collègues qui discutent en entreprise
©GRAAD Burkina

Contexte

L'égalité des sexes ne relève pas uniquement d'une question de droit fondamental à la personne, elle est également un passage nécessaire pour l'avènement d'un monde pacifique, prospère et durable.

C'est la vision mondiale actuelle du développement, traduite dans la pratique par l'objectif de développement durable 5 (ODD 5) dont le but est de parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles.

Au cours des dernières décennies, il faut reconnaître que d'importants progrès ont été réalisés. Davantage de filles sont scolarisées, moins de filles sont contraintes de se marier précocement, davantage de femmes siègent dans les parlements et occupent des postes de direction, et dans de nombreux pays, diverses lois sont réformées afin de faire progresser l'égalité des sexes.

En dépit de ces avancées, de nombreux défis subsistent : les lois/normes sociales discriminatoires restent omniprésentes, les femmes restent sous-représentées à tous les niveaux, elles occupent dans le secteur privé des emplois de bas niveaux, perçoivent les salaires plus faibles, etc. (GRAAD, 2021).

Avec la propagation de la pandémie de COVID-19, même les progrès limités obtenus en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes pourraient être réduits à néant, alors que l'horizon 2030 fixé pour l'égalité de sexes (ODD 5) pointe déjà à l'horizon.

Il est donc important de réfléchir sur de nouveaux instruments pouvant permettre d'accélérer la marche du monde vers cet ODD, gage d'un monde plus équitable et paisible.

L'analyse

L'objectif de cette analyse a été de réfléchir sur les options politiques permettant d'accélérer la marche du monde vers l'ODD 5. Cette réflexion a pris naissance dans les constats d'inégalités mis en évidence par le projet InterGenre-UEMOA.

Elle est fondée sur l'analyse des contenus des grandes politiques, normes et lois en vigueur dans les pays de l'UEMOA à la fois aux niveaux national et régional.

Les constats faits par cette analyse de contenus sont présentés dans la section résultats et les recommandations dans la section implications politique.



■ Un homme en enquête
©GRAAD Burkina

Résultats

Des résultats des analyses faites dans cette recherche, il ressort que les outils et instruments politiques soutenant la prise en compte et la promotion du genre sont nombreux et variés.

En faisant une analyse typologique de ces instruments, la recherche relève :

Les instruments de normes/standards et instruments liés aux indicateurs sexospécifiques comme le quota genre (ONU Femmes, 2013), les instruments d'ordre économique, notamment ceux liés aux mesures d'incitation fiscales (OXFAM, 2019) et les instruments d'ordre réglementaire, notamment ceux liés aux textes et lois édictés dans chaque pays.

Seulement, en regardant les données actuelles concernant les entreprises dans l'espace UEMOA, il semble que ces instruments ont un effet assez limité sur le secteur privé en termes d'égalité. En effet, les inégalités entre les hommes et les femmes demeurent importantes aussi bien en termes d'emploi que de salaire. Dans les entreprises actuelles, les femmes occupent toujours les postes de rang inférieur. A niveau de poste égal, le salaire des hommes vaut en moyenne presque deux (2) fois celui des femmes (GRAAD, 2021).

Fondement de la NOTEGenre

D'abord, il faut retenir que la (NOTEGenre) tire son fondement du concept d'Etude d'impact environnement et social (EIES) qui a évolué pour raison de simplification à la Notice d'impact environnemental et social (NIES). En tant qu'instrument, l'EIES/la NIES ont été introduits dans le processus de création de projets et d'installation d'entreprises depuis les années 1970 (Lizotte, 2017).

Dans de nombreux pays, l'introduction et l'application de l'EIES/la NIES a permis de faire des avancées significatives en matière de protection et de sauvegarde de l'environnement impliquant à la fois le secteur publique, le secteur privé, la Société Civile, etc.

De manière analogue, dans le domaine du genre, l'idée de la NOTEGenre se fonde sur le fait que son application devrait permettre d'accélérer la prise en compte des questions de genre et d'égalité des sexes, notamment dans le secteur privé, qui dans l'ensemble, évolue très lentement sur la question comme l'ont montré les résultats de cette recherche.

La NOTEGenre : de quoi s'agit-il ?

La NOTEGenre se veut un outil essentiel et pratique pour la promotion du genre et la protection des avancées faites en la matière



Modalités d'application

La NOTEGenre se classe dans les instruments d'obligation. Le but utile de sa mise en application est d'aider le promoteur d'entreprise à concevoir un projet bien aligné avec les questions de genre dans le pays concerné, éclairer les décideurs sur les décisions à prendre dans une vision de promotion de l'égalité des sexes, Informer le public sur sa contribution à cette égalité.

Procédures de mise en œuvre, dans un premier temps et pour encourager les entreprises à l'application de la NOTEGenre peut être volontaire et encouragée par des mécanismes fiscaux incitatifs. A moyen et long termes, elle devra être instituée comme composante obligatoire de promotion de toute entreprise.

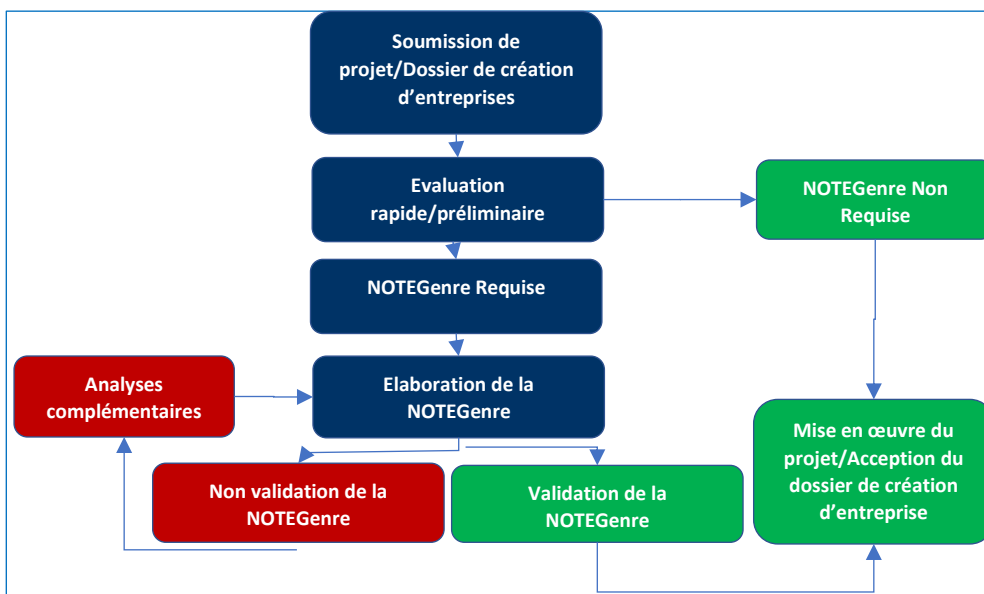
Dans la pratique, les éléments de la NOTEGenre pourrait être intégrée dans la NIES. Ce projet de NOTEGenre pourrait être porté par les Maisons d'entreprises de chacun des pays de l'UEMOA.

D'un autre côté, dans le sens des objectifs de la lutte contre la pauvreté, la recherche suggère d'appliquer cette NOTEGenre aux grandes entreprises dont la mise en œuvre pratique comporte six (6) grandes étapes définies dans le manuel élaboré et proposé par le GRAAD Think Tank à cet effet.

Le SCHEMA ci-dessus synthétise les procédures de mise en application de la Notice Genre (NOTEGenre).

Références

- GRAAD. (2021). Effets du commerce intracommunautaire sur les inégalités de genre dans l'espace UEMOA. Ouagadougou: GRAAD Think Tank.
- Lizotte, B. (2017). Les facteurs entravant les études d'impact environnementales (EIE) à l'international. Sherbrooke: Université de Sherbrooke.
- ONU-Femmes. (2013). En bref : Leadership et participation des femmes à la vie politique. ONU Femmes.
- OXFAM. (2019). Guide rapide sur la fiscalité au service de l'égalité entre les hommes et les femmes. OXFAM.



Auteurs

Gountiéni D. Lankoandé, Alain Siri, Zalissa Wang

Remerciements

Personnel du GRAAB Think Tank

Appui financier

